

18 fév 2016 -01:00

Appartient à Conseil des ministres du 18 février 2016

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les dossiers suivants :

- la conclusion d'un avenant pour la régularisation d'indemnités de concession pour le bâtiment sis *Transcontinentaalweg* à Anvers, qui héberge le service des Douanes et Accises du SPF Finances
- un projet d'addendum pour la convention de collaboration concernant l'exécution des travaux sur la route régionale R22 à Machelen, dans le cadre de la construction de la nouvelle prison de Haren
- le lancement d'un marché public pour la gestion technique et la garantie totale des installations techniques dans le cadre de l'extension du palais de justice de Liège
- la conclusion d'un contrat de mise à disposition pour l'hébergement du service des éloignements de la Police fédérale et le service Saniport du SPF Santé publique à l'aéroport de Bruxelles-National

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>